A LA RECHERCHE D'AMELIA EARHARDT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Voici les différentes dépêches reçues hier à ce sujet :

Un S. O. S. de l'aviatrice

San Francisco, 3. — Le bureau central de la Chambre de Commerce de San Francisco a annoncé, ce matin, que l'« Achilles » a capté le S.O.S. de l'aviatrice Amélia Earhardt, à 23 h. 28 (heure du Pacifique).

La station de garde-côtes confirme que le croiseur britannique «Achilles» a capté cet S.O.S. La position de l'« Achilles » n'est pas indiquée.

La position de l'appareil n'a pu être établie

San Francisco, 3. — Le commandant de « L'Atasca » a fait savoir par Radio à 1 h. 46 (G.M.T.), qu'il n'avait pu définir exactement la position d'Amelia Earhadt. Il estime que l'avion a pu se poser à 160 kilomètres au Nord-Est de l'île Howland.

Tous les bateaux qui croisent dans les parages ont été priés d'écouter attentivement tous les appels lancés par T.S.F. et d'entrer en relations avec «L'Atasca».

Onze hydravions participent aux recherches

San Francisco, 3. — La station navale de T.S.F. a annoncé que l'ordre avait été donné à un hydravion d'Honolulu de se rendre à l'île Howland, qu'il atteindra, croit-on, en onze heures de vol. M. Putnam, maintient que, selon les renseignements qu'il a obtenus, onze hydravions partiront ce soir, à 23 h. (heure du Pacifique) d'Honolulu à la recherche de l'aviatrice. Entre temps, le ravitailleur d'avions « Sivan », qui est à mi-chemin entre Honolulu et Howland, va se mettre à la disposition des hydravions.

Un amateur sans-filiste de Los Angelès a annoncé qu'il avait capté de très légers signaux sur onde courte de 31 m. 05, qui correspondent à la fréquence de l'appareil d'Amélia Earhart.

A 21 h. 30 (heure du Pacifique), l'opérateur sans-filiste de Los Angelès confirmait que les signaux qu'il recevait semblaient provenir d'un opérateur se servant d'un générateur à main.

Des signaux captés par des amateurs de T. S. F.

Londres, 3. — On mande de Los Angelès à l' « Agence Reuter » : Des amateurs de T.S.F. auraient entendu, à 3 h. 30 du matin (12 h. 30 Europe occidentale), des signaux radiotélégraphiques qui, selon eux, provenaient de l'avion de Miss Amélia Earhart. Selon leur interprétation, le message indiquait que l'avion dérivait sur le Pacifique, près de l'Equateur, entre les îles Howland et Gilbert.

L'appareil peut flotter grâce à ses réservoirs étanches

San Francisco, 3. — Le capitaine du bateau « Atasca », qui est parti à la recherche d'Amélia Earhart, a fait savoir par radio que l'avion pouvait, à son dire, voler jusqu'à samedi minuit, en tenant compte des réserves d'essence de l'avion « L'Atasca » circonscrit son action au nord-ouest de l'île d'Howland, mais les officiers de marine d'Honolulu pensent que l'avion s'est peut-être égaré et a pu tomber en dehors de cette zone.

Les directeurs de la Compagnie constructrice de l'avion, déclarent que l'appareil d'Amélia Earhart pourrait, grâce à ses réservoirs étanches, flotter indéfiniment.

L'ESSAI DE LIAISON aérienne transatlantique

Un avion a quitté Port-Washington pour Terre-Neuve

Port-Washington, 3. — L'avion « Panamerican Clipper » qui doit faire le premier essai de liaison aérienne régulière entre les Etats-Unis et l'Europe, s'est envolé à 7 h. 31 (heure locale) pour Botwood (Terre-Neuve) sa première escale.

M. CAMPINCHI MINISTRE DE LA MARINE SE REND A SAINT-MALO

Paris, 3. — M. Campinchi, ministre de la Marine, accompagné de M. Aucourt, chargé de mission à son cabinet, et de son officier d'ordonnance, le médecin en chef Laplerre, a quitté Paris, ce matin, se rendant à Saint-Malo. Il va y présider la fête de la marine militaire où seront présents des bâtiments de guerre britanniques et français. Cette manifestation navale s'apparente à la semaine navale britannique, qui obtient toujours, en Grande-Bretagne, un succès considérable.

LES ÉLECTIONS IRLANDAISES

Dublin, 3. — A 11 h., les résultats connus des élections irlandaises se répartissent comme suit : pour M. Valera, 17 ; pour M. Gosgrave, 8 ; indépendants, 5 ; travaillistes, 2.

La défaite du général Mulcachy, un des plus fidèles lieutenants de M. Cosgrave, est jusqu'ici le seul fait sensationnel des élections. Les résultats connus ne donnent à M. Valera qu'une majorité de 2 voix sur les autres partis et l'on ne prévoit pas que cette majorité s'accroisse considérablement.

Les résultats connus se répartissent comme suit : Parti de M. de Valera, 21 sièges ; parti de M. Cosgrave, 10 sièges ; indépendants, 5 sièges et travaillistes, 2 sièges.

A L'EXPOSITION

LE PAVILLON DE LA GRÈCE A ÉTÉ INAUGURÉ HIER

La cérémonie s'est déroulée en présence du Prince Nicolas

Paris, 3. — Le Pavillon de la Grèce a été inauguré à 11 h., en présence du prince Nicolas de Grèce. Le prince de Grèce est reçu à son arrivée par M. Nicolas Politis, commissaire général du gouvernement hellénique et par les commissaires généraux adjoints, MM. Nicolas Potopoulo et Charles Vriacos.

Assistaient à la cérémonie, entre le prince Nicolas de Grèce et les commis. Bourbon, MM. Chapsal, ministre du Commerce, ainsi que de nombreuses personnalités grecques et françaises. Y prenant le premier la parole, M. Politis exprime la joie de la Grèce d'avoir répondu à l'appel de la France, insistant sur le caractère national de la participation de son pays, à l'Exposition. M. Paul Labbe, commissaire général, après avoir rendu hommage aux princes et princesses de Grèce félicite le commissaire général du pavillon d'avoir su créer une ambiance qui constitue une éloquente invitation au voyage.

M. Chapsal associe enfin le gouvernement aux paroles d'hommage qui viennent d'être prononcées.

Puis le prince Nicolas se lève et dit : « Au nom de S.M. le Roi des Hellènes, j'ai l'honneur de déclarer ouvert notre pavillon. »

L'assistance applaudit, cependant que de gracieuses jeunes femmes offrent aux invitées, les meilleurs vins de la Grèce.

L'inauguration du pavillon de Cologne

Paris, 3. — A l'inauguration du Pavillon de Cologne, qui a eu lieu ce matin à l'Exposition en présence du comte de Welozeck, ambassadeur d'Allemagne, du de la section allemande, du docteur Schmidt, maire de Cologne, de M. Edmond Labbé et de nombreuses personnalités allemandes et françaises.

Des discours ont été prononcés par le Maire de Cologne et par M. Labbé.

UNE TÊTE EST TOMBÉE HIER MATIN A CAEN

C'est celle de Donatien l'odieux assassin d'une fillette à Goustrainville

Caen, 3. — Donatien, le meurtrier de Goustrainville a expié son crime ce matin.

Il dormait profondément lorsque M. Delalande, avocat général pénétra dans sa cellule accompagné de M. Mangin, substitut, de Mᵉ Fequet, défenseur et de l'abbé Lacour, aumonier de la prison. Il fallut qu'à plusieurs reprises l'avocat général le secouât fortement pour que Donatien prît conscience.

« Donatien, dit M. Delalande, ayez du courage ; votre recours en grâce est rejeté, l'heure de l'expiation a sonné.

Un silence lourd et pesant suivit, puis Donatien réagit et déclara :

« Ah oui, encore le crime de Goustranville. Je suis innocent, ce n'est pas moi qui ai tué. Et puis, après tout ajouta-t-il, cela n'a pas d'importance. Il faut mourir un jour ; aujourd'hui ou demain, qu'importe. »

Donatien se laissa habiller et entendit Mᵉ Fequet l'encourager à accepter le secours de la religion.

« Soyez confiant, lui dit-il, M. l'aumônier va vous ouvrir la porte d'un monde où vous serez plus heureux que dans celui-ci »

Donatien répondit : « Oh oui, car vraiment, j'ai été malheureux. »

Ce furent ses dernières paroles.

Après s'être confessé, il assista à la messe et communia. Remis entre les mains du bourreau, sa toilette fut rapidement faite.

Dehors, le jour était levé depuis longtemps déjà lorsque s'ouvrirent les lourdes portes de la prison. Donatien apparut la cigarette aux lèvres. Un bruit sourd, un grand cri dans la foule. Il était 4 h. 10.

DES OUVRIERS AGRICOLES ET DES GARDES MOBILES LAPIDÉS PAR DES GRÉVISTES PRÈS DE PONTOISE

Pontoise, 3. — Ce matin, vers 7 h. 30, une douzaine d'ouvriers agricoles ont été arrêtés dans les rues de Roissy-en-France et obligés de rentrer à la ferme

Vers 10 h. 30, M. Hamon, inspecteur de la sûreté, décida de faire sortir à nouveau les ouvriers pour leur permettre de se rendre à leur travail. Mais, au même endroit, se tenaient les 80 grévistes, dont plus de la moitié sont des ressortissants polonais. Ils jetèrent sur le service d'ordre des pierres, des pavés et toutes sortes de projectiles. Un garde mobile, atteint par un pavé à la face, a dû être transporté d'urgence à l'hôpital du Val de Grâce, à Paris.

Du côté des grévistes, il y a eu plusieurs blessés qui ne se sont pas fait connaître. Cependant, l'un d'eux, M. Lemoine, demeurant rue de Paris, à Roissy, a été relevé sur place.

La sous-préfecture de Pontoise a envoyé des pelotons de gardes mobiles sur les lieux.

« L'ÉPURATION » continue dans les cadres du Gouvernement central à Moscou

Elle touche également les milieux scientifiques, littéraires et journalistiques

Londres, 3. — Selon de nouveaux renseignements parvenus de Moscou « l'épuration » continue dans les cadres du gouvernement central, ainsi que dans les milieux scientifiques, littéraires et journalistiques.

M. Yakov Agranov, commissaire adjoint à l'Intérieur et commissaire à la sûreté de l'Etat, M. Georgi Prokofiev, commissaire adjoint aux communications postales et électriques, M. Arkadi Rosenholz, commissaire du peuple au commerce extérieur, ont été relevés de leurs fonctions. Les deux premiers avaient travaillé sous les ordres de Yagoda.

Au commissariat des Affaires étrangères, les anciens collaborateurs de l'ancien vice-commissaire Krestinski sont peu à peu éliminés. Ainsi M. Boris Mironov, vice-directeur de la section de Presse, a été relevé de ses fonctions et envoyé à un autre poste inconnu. A eux, le même sort M. David Stern, directeur du deuxième département politique d'occident qui a notamment l'Allemagne dans ses attributions.

Au commissariat des Sovkhoses ont été relevés de leurs fonctions, les commissaires adjoints Ostrovski et Soms à la Banque d'Etat, le vice-directeur Berezine.

Dans le domaine littéraire, l'écrivain autrefois officiel Kirchone a été arrêté. Litovski, chef du Comité du répertoire auprès du comité soviétique des arts, Arkadiev, directeur du Théâtre d'art de Moscou ont été destitués. L'académicien Derjavine et le membre correspondant de l'académie Obnorski sont soumis à une enquête pour avoir laissé les trotskistes transformer en instrument de propagande le nouveau dictionnaire de la langue russe actuellement à l'index. M. Arossiev, directeur de Voks (Association pour la liaison culturelle avec l'étranger) est toujours « malade ».

En tout cas, la presse soviétique, ne laisse pas prévoir la fin des épurations, elle ne cesse de répéter que tant que la Russie soviétique sera entourée de puissances capitalistes, celles-ci ne cesseront de fomenter l'espionnage et la trahison ; sans arrêt, elle dévoile, les méthodes employées par les espions et les « touristes » et s'efforce de faire de tous les citoyens des détectives bénévoles.

AU CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE

Le Conseil a rendu son jugement dans plusieurs affaires soumises à sa compétence.

Rejets de requête. — M. Sandras, fontainier au service des eaux à **Roubaix** qui avait demandé l'annulation d'un arrêté pris à son égard et la révision de sa pension se voit rejeter sa demande.

Le conseil rejeta la requête de M. Roger Pérus, employé de la mairie de **Guesnain** qui demandait l'annulation de la délibération du Conseil municipal de cette dernière commune et celle de M. Révillon, ancien instituteur retraité depuis 1924 et ancien secrétaire de mairie **d'Ecourt-Saint-Quentin.**

Annulations d'élection. — L'élection de M. Louis Legroux, élu délégué mineur, le 13 juin 1937, pour les fosses 3 et 7 des Mines d'Ostricourt est annulée. D'autre part le Conseil rejeta la protestation de M. Marquis concernant l'élection du délégué des fosses 1, 1 bis, 1 ter des Mines de Liévin.

Accident mortel avec un obus. — M. Jean Humbert, domicilié à **Sallaumines** intenta une demande en dommages-intérêts à l'Etat à la suite de la mort de son fils âgé de 12 ans, survenue le 4 avril 1934, dans les circonstances suivantes : Le jeune enfant avait trouvé un obus l'avait ramassé et jeté dans un brasier qu'il avait allumé. L'obus explosa, le blessant mortellement.

Le Conseil conclut à l'imprudence grave de la victime et à une faute lourde des parents. Une part de la responsabilité de l'Etat étant engagée, le Conseil accorde la somme de 5.000 francs de dommages-intérêts et les intérêts judiciaires à compter du 25 mai 1936.

COUR D'ASSISES DU NORD

UN CHOMEUR LILLOIS AVAIT DÉTOURNÉ UNE FILLETTE DE QUATORZE ANS

Amédée Mansy a été condamné à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour

Chômeur habituel, Amédée Mansy, 27 ans, de *Pérenchies*, errait, l'été dernier, au Bois de Boulogne, à *Lille*. Il était accompagné d'un camarade.

L'attention des deux hommes fut attirée par le jeu de ballon auquel se livrait une fillette, la jeune Marie-Louise D..., 14 ans, et son jeune frère.

Ils se mêlèrent à la partie qu'avaient entamée les enfants. Puis Mansy et la jeune Marie-Louise bavardèrent. Ils se rencontrèrent le lendemain et plusieurs fois encore. Mansy se présenta sous un faux nom ; il indiqua à la jeune fille qu'il avait 18 ans, ajoutant qu'il était seul dans la vie.

Après divers rendez-vous, Mansy proposa à la fillette, alors vendeuse à Lille, d'aller vivre avec lui.

Marie-Louise demanda à réfléchir. Cette fillette, qui semble avoir été élevée par des parents qui s'attachèrent surtout à se faire craindre, avait une peur bleue de son père et elle ne se plaisait plus beaucoup chez elle.

Elle accepta de suivre Mansy et, le 29 janvier, elle allait partager le logement de ce dernier. Ils vécurent six jours ensemble, à la suite desquels la police découvrit leur retraite.

Mansy n'ignorait pas que son amie n'avait pas encore 15 ans.

C'est ce qui lui vaut d'être poursuivi pour détournement de mineure.

Un lourd passé

Mansy avait naturellement omis de déclarer à la fillette qu'il avait été marié et divorcé et que, de plus, il était le père d'un enfant.

Cet individu, au profil simiesque, avec le front fuyant vers une chevelure clairsemée, possédait en outre un casier judiciaire épouvantable et un passé en matière de violences.

Le président Mommessin le lui rappelle. Mais l'homme a réponse à tout, des réponses qui sont d'ailleurs très loin d'être des justifications.

Il commença par voler dans son tout jeune âge.

MANSY. — J'étais malheureux, je n'avais pas mangé, j'ai pris de l'argent !

Au patronage auquel il fut confié, sa conduite fut très mauvaise ; c'était un fuyard.

MANSY. — Je voulais voir mes parents et on ne me laissait pas sortir.

Le président insinue qu'il était paresseux. Cela choque profondément notre homme, qui, par ailleurs, semble se moquer de toutes les autres considérations :

— Je ne suis pas un paresseux, tous mes patrons ont toujours été satisfaits.

Mais continuons à parcourir son casier judiciaire.

Il fut poursuivi pour abus de confiance.

MANSY. — J'avais volé un vélo pour aller voir mes parents.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez un amour extraordinaire pour vos parents.

Ayant subi ses condamnations pour vol, Mansy trouva sa voie, si l'on ose s'exprimer ainsi.

Il se livra à des agressions sur des jeunes filles. A l'une, n'ayant rien pu prendre d'autre, il déroba une roue de sa bicyclette. Ces faits lui valurent deux nouvelles années de prison.

Toutes les notes recueillies sur son compte sont mauvaises, à l'exception de celles fournies par sa mère et sa sœur.

On le présente comme sournois, coureur de femmes, paresseux.

MANSY. — Tous ces renseignements sont faux ; ils émanent de mauvaises gens.

Le détournement

Après avoir fait remarquer que la fillette, simple d'esprit, était assez volage et qu'elle connaissait pas mal de choses pour son âge, le président s'indigne que, divorcé, marié, père de famille, Mansy ait pu abuser de sa naïveté et de sa faiblesse intellectuelle.

MANSY. — Elle m'a demandé de venir avec moi !

Et on lit des lettres émanant d'une « jeune fille qui t'adore et qui t'aime ».

MANSY. — Je ne pensais pas qu'en raison de son âge, je ne pouvais l'emmener avec moi ; elle était malheureuse et je songeais à l'épouser.

LE PRESIDENT. — Lui avez-vous fait part de votre situation exacte ?

— Je ne lui ai pas dit que j'avais été condamné, cela ne se fait pas !

LE PRESIDENT. — Il n'en est pas moins vrai que, même si vous n'avez exercé aucune violence, même si elle vous a suivi en consentant, les faits qui vous sont reprochés sont toujours aussi graves. Il est inadmissible qu'un homme de 27 ans vive avec une fillette mineure de moins de 16 ans.

Les témoins

De la déposition de M. Vielledent, médecin légiste, retenons que la fille était pure avant de connaître Mansy.

M. D... est le type du père sévère et aveugle ; il n'avait jamais vu que sa fillette parlait à un jeune homme, et pour cause, celle-ci en avait tellement peur qu'elle ne lui aurait jamais fait de confidence.

Mme D... vient affirmer que sa fillette n'était pas volage, qu'elle n'avait pas de vice.

Mlle Simone WAGON, collègue de la fillette, a recueilli certaines confidences. Elle amuse l'auditoire en donnant une définition du mot « béguin », très employé dans le monde des midinettes lilloises.

« Je l'aimais »

La déposition de la fillette provoque un coup de théâtre. Elle revient sur toutes les déclarations qu'elle a faites à l'instruction.

— Je l'ai suivi volontairement, dit-elle.

L'avocat général BORNET. — Certaines démarches n'ont-elles pas été faites auprès de vous ?

— Oui !

Puis la fillette revient sur sa réponse. Elle conclut :

— Je l'aimais !

Les parents interviennent et se font rappeler à l'ordre.

Mᵉ CUVELIER, défenseur. — Seriez-vous disposée à l'épouser ?

LE PÈRE. — Avec la permission de qui ?

UN GENDARME. — Je vais vous faire expulser !

La FILLETTE. — Je l'épouserais.

LE PRESIDENT. — Même en connaissant son passé ?

— Oui !

Mᵉ CUVELIER. — Je suis heureux de voir que la vérité éclate à l'audience.

LA MÈRE. — Il l'a ensorcelée !

LE VERDICT

L'avocat général BORNET ne peut admettre qu'un homme de 27 ans se mette en ménage avec une fillette de 14 ans. Il demande aux jurés de se montrer impitoyables, au nom de la morale. Il faut, poursuit-il, — et le code l'a fait, — protéger les enfants contre leurs bêtises.

Mᵉ CUVELIER plaide l'acquittement de son client et il fait le procès d'une éducation familiale dans laquelle le respect des enfants pour leurs parents est basé sur la crainte et non sur la confiance.

Mansy est condamné à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

J.-A. DUHAMEL.

LE RÉGIME DU PAIN FRONTALIER SERA SUSPENDU DANS LE NORD A DATER DU 5 JUILLET

L'existence du régime du pain frontalier, institué par la loi du 23 avril 1932, était subordonnée à la condition que le prix du pain français soit supérieur de plus de 25 % à celui pratiqué dans les pays étrangers limitrophes.

Du fait du nouveau cours du change de la monnaie française, cette condition ne se trouve plus remplie par rapport au prix du pain belge.

En conséquence, le fonctionnement du régime du pain frontalier sera suspendu dans le département du Nord à dater du 5 juillet 1937 et le pain devra dorénavant être vendu à un prix uniforme, quel que soit le domicile des acheteurs.

HORAIRE des TRAINS de la Cᶦᵉ du NORD
Consultez le GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lyon-Belge, Fournage de Lille

A Hinges, près de Béthune, une auto a été broyée par un camion de 15 tonnes

UNE FEMME A ÉTÉ TUÉE SUR LE COUP

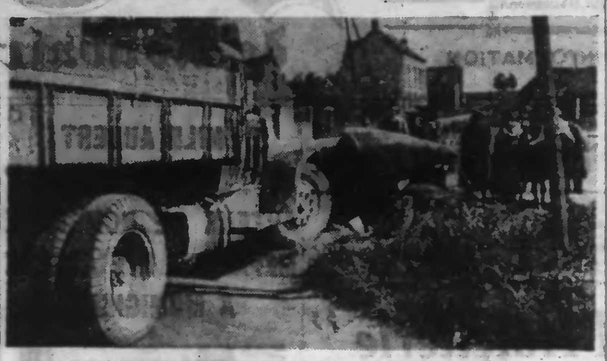

LE CAMION TAMPONNEUR ET LA PETITE VOITURE.

Vers 10 h., un terrible accident d'automobile s'est produit à **Hingues**, sur la **route de Saint-Venant**, en face de la briqueterie Manessier.

A cet endroit le chemin de grande communication 184, devenu route nationale, fait une fourche avec le G.C. 180, qui passe dans le village d'Hinges.

Un lourd camion 15 tonnes, lourdement chargé de vinasse, provenant de la distillerie de Chocques, et piloté par M. Albert Colette, 27 ans, de **Lillers**, déboucha sur la route nationale. Il aperçut à ce moment une petite voiture venant de la direction de Saint-Venant et qui par conséquent, descendait la légère côte qui se trouve à cet endroit.

M. Colette estima avoir le temps de traverser la route pour s'engager dans le chemin qui conduit à Hinges, croyant que l'automobiliste qui arrivait passerait derrière son camion.

Ce dernier, M. Beudart, accompagné de sa femme, tous deux rentiers à **Verquin**, voulut, au contraire passer devant le camion et, pour cela, se dirigea vers sa gauche

Il ne put effectuer cette manœuvre. Happée par le lourd et puissant véhicule de M. Colette, la petite voiture qu'il pilotait et dont la carrosserie était de simili-cuir, fut projetée dans le fossé voisin et littéralement broyée.

Des débris, on retira deux corps. M. Beudart ne tarda pas à reprendre ses sens. Dans cette terrible collision, il n'avait été que légèrement contusionné. Il n'en était malheureusement pas de même de Mme Beudart, qui portait à la tête et sur le corps de graves blessures et ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Alertée, la gendarmerie de Béthune, représentée par MM. Duez et Vichery, a procédé à l'enquête d'usage, tandis que Mᵉ Berthe, huissier, était requis pour un constat.

Le parquet de Béthune s'est transporté sur les lieux en fin de matinée.

A Mons une auto heurta un cycliste et se retourna

LA VICTIME A SUCCOMBÉ

M. André Bridoux, ingénieur, arrivait en auto samedi après-midi, au carrefour de Beaumont et de la route d'Aspienne, près de **Mons**, lorsqu'il se trouva, alors qu'il roulait à 70 kilomètres à l'heure, en face d'un groupe de jeunes cyclistes. M. Bridoux freina, l'auto continua à avancer en patinant, puis fit un tête-à-queue formidable, atteignant l'un des jeunes cyclistes, Roger Fourez, 17 ans, demeurant à Mons. Le cycliste fut projeté sur le capot de la voiture, puis tomba à terre et se fracassa le crâne. La mort fut instantanée.

L'auto est complètement démolie.

M. Bridoux porte des contusions sans gravité.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 4 juillet 1937. Soleil : lever à 3 h. 55 ; coucher à 19 h. 55. — Lune : lever à 0 h. 20 ; coucher à 18 h. 04. — Aujourd'hui : sainte Berthe ; demain sainte Zoé.

METEOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 3 juillet à 17 h. 30 ; Baromètre 761 mm. ; baisse depuis le matin à 8 h. 15 : 1 mm 7. — Thermomètre fronde 28.4 ; minima 15.3 ; maxima 31°. — Etat hygrométrique : 75. — Hauteur d'eau tombée depuis le matin à 8 h. 15 : néant. Direction du vent : secteur Sud-Ouest, force assez fort. — Direction des nuages : sud-ouest — Etat du ciel : peu nuageux. Temps probable pour aujourd'hui dimanche : chaud, orageux ; assez beau.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE

4 Juillet

1498. Christophe Colomb quitte l'Espagne avec 6 vaisseaux pour entreprendre sa troisième campagne d'exploration au Nouveau-Monde ; il devait revenir chargé de chaînes, par suite de la jalousie de ses ennemis.

1821. Mort de Monroé, homme d'Etat diplomate et général américain. Il fut élu président de la République en 1817 et réélu en 1821. Son nom reste attaché à l'orgueilleuse doctrine qui repousse toute intervention européenne dans les affaires de l'Amérique.

1848. Mort du vicomte François-René de Chateaubriand, célèbre écrivain et homme d'Etat, auteur du « Génie du Christianisme » et de plusieurs autres œuvres maîtresses. Il était né au château de Combourg, le 4 Septembre 1768, près de Saint-Malo, où il a été inhumé, selon son désir, sur le rocher du Grand-Bé.

1898. Le paquebot français « La Bourgogne » est heurté dans le brouillard par le voilier anglais « Cromaryshire » et englouti par les flots. Sur 849 personnes qu'il transportait, il n'y eut que 267 survivants, dont une seule femme.

1908. Mort d'Henri Becquerel, titulaire du Prix Nobel pour ses recherches sur les corps radioactifs.

1910. Mort de l'astronome italien Schiaparelli qui découvrit les « canaux » de Mars.

1934. Au sanatorium de Sancellemoz (Haute-Savoie), Mme Pierre Curie, née Marie Sklodowska, succombe, âgée de 67 ans, au mal provoqué par ses expériences répétées de radiologie. Elle avait étroitement collaboré avec son mari, et de l'union de ces deux puissants esprits sortirent les découvertes du polonium et du radium qui bouleversèrent toutes les données de l'ancienne chimie.

Seules les Merveilleuses Cures de VRED sont les véritables
Pour tous renseignements : Laboratoire des Merveilleuses Cures de Vred, 26, rue Jean-Jaurès, à DORIGNIES-DOUAI.

M. Hardy, Recteur de l'Académie d'Alger est nommé à Lille

M. Hubert, doyen, et M. Digeon professeur à la Faculté des Lettres sont nommés recteurs à Poitiers et à Caen

M. HARDY, recteur de l'Académie d'Alger, est nommé recteur de l'Académie de Lille, en remplacement de M. Chatelet, placé hors cadre.

M. HUBERT, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lille, est nommé recteur de l'Académie de Poitiers en remplacement de M. Martino.

M. DIGEON, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, est nommé recteur de l'Académie de Caen, en remplacement de M. Deltheil.

La carrière du doyen Hubert

M. René Hubert, né le 22 juillet 1885 à Dammartin (S.-et-O.) est doyen de la Faculté des Lettres et professeur titulaire de la Chaire de philosophie. Il est agrégé de philosophie et docteur ès-lettres, et d'autre part officier de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'Honneur et Croix de guerre, sorti de l'Ecole Normale Supérieure, il fut successivement professeur de philosophie au Lycée de Chartres (3 octobre 1906) ; professeur de philosophie au Lycée de Marseille (1ᵉʳ octobre 1912) ; maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille (1ᵉʳ octobre 1919) ; professeur titulaire à la Faculté des Lettres de Lille (1ᵉʳ octobre 1923) ; doyen de la Faculté des Lettres depuis novembre 1931 et directeur de l'Institut des Sciences sociales.

M. le doyen Hubert est l'auteur de nombreux travaux philosophiques, sociologiques, pédagogiques et autres.

Celle du professeur Digeon

M. Aurélien Digeon, né le 20 octobre 1884 au Havre (S.-Inf.), est professseur titulaire de la chaire de langue et civilisation anglaises à la Faculté des Lettres de Lille. Il est agrégé d'anglais et docteur ès-Lettres.

Elève de l'Ecole Normale Supérieure, il fut sucessivement professeur au Lycée du Mans (28 octobre 1910) ; professeur d'anglais au Lycée d'Evreux (18 juillet 1911) ; En mission au Collège d'Eotvoe (Budapest) (15 janvier 1912) ; professeur d'anglais au Lycée de Bordeaux (5 juillet 1913) ; En mission au Ministère des Affaires Etrangères (12 mars 1919) ; professeur au Lycée de Bordeaux (11 juin 1919) ; professeur au Lycée de Rouen (8 août 1919) ; professeur au Lycée Condorcet (Paris) (29 novembre 1919) ; chargé du cours de langue et littérature anglaises à la Faculté des Lettres de Lille (1ᵉʳ octobre 1918) ; maître de conférences de langue et littérature anglaises à la dite Faculté (16 novembre 1931) ; professeur titulaire de langue et civilisation anglaises anglaises à la dite Faculté (1ᵉʳ décembre 1933).

M. Aurélien Digeon est l'auteur de nombreux travaux et articles dans des revues. Il est directeur de la Revue : Etudes anglaises. Il est officier de l'Instruction publique et titulaire du D.C.M. anglais.

« DÉDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX

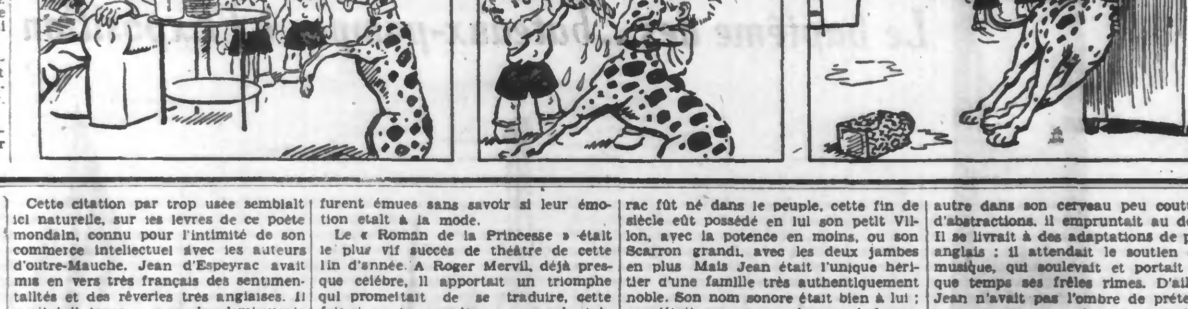

JUSTICE DE FEMME

par DANIEL LESUEUR

1

— Voici du papier, de l'encre... un porteplume... qu'est-ce qu'il vous fau droit bien encore ?... Est-ce tout ?... aurez-vous assez chaud ici ?... Le valet de chambre veillera au feu. Mais, s'il ne venait pas à temps, sonnez, n'est-ce pas ?

Puis, avec un mouvement vers la cheminée, un air de jolie sollicitude pour son hôte, Mme Mervil ajouta :

— Le timbre est ici, à droite. Vous sonnerez deux fois, s'il vous plaît pour le valet de chambre.

Elle s'arrêta, promena tout autour de la pièce le regard de ses yeux jeunes et clairs, puis le ramena, interrogateur, sur Jean d'Espayrac. N'oubliait-elle pas quelque chose ?

Il la contemplait silencieusement. Une rougeur très fine courut sur ce délicat visage féminin, d'une telle transparence de peau que la plus fugace vibration nerveuse y projetait un reflet.

— Allons, adieu, reprit-elle, tendant sa main gantée — car elle était tout habillée pour ses visites de l'après-midi. Resterez-vous à dîner avec nous ? Attendrez-vous au moins Roger ?

— Cela dépend répondit M. d'Espayrac. J'aurais voulu lui montrer tout de suite mes corrections. Mais quand rentrera-t-il ? That is the question.

Cette citation par trop usée semblait ici naturelle, sur les lèvres de ce poète mondain, connu pour l'intimité de son commerce intellectuel avec les auteurs d'outre-Manche. Jean d'Espeyrac avait mis en vers très français des sentimentalités et des rêveries très anglaises. Il avait fait jouer — avec des demi-succès de politesse et de camaraderie — quelques-unes de ses « adaptations », sur différentes scènes de genre. Mais, depuis quelques semaines, il atteignait à la grande notoriété. Le Théâtre des Fantaisies-Lyriques faisait le maximum de recette chaque soir avec son « Roman de la Princesse ». Il n'était pas le seul auteur de cette jolie opérette D'abord, et comme pour ses précédentes œuvres, il avait emprunté l'âme et les ailes de sa pièce au génie anglo-saxon La « Princesse » de Tennyson lui avait fourni le sujet, avec les plus charmants détails En outre, les mélodies du compositeur Roger Mervil faisaient de ce gracieux spectacle un véritable enchantement. Elles étaient, ces mélodies, d'une limpidité, d'une légèreté, d'une tendresse dans leur mélancolie et d'un imprévu dans leur grâce, qui surprirent, saisirent, troublèrent jusqu'en leurs plus inertes fibres les petites âmes rétives des Parisiennes, avant que celles-ci eussent le temps de se demander si c'était là de la musique savante et de la musique de demain. Le « chic » n'eut rien à voir dans le plaisir ni dans l'attendrissement des spectatrices, et elles furent émues sans savoir si leur émotion était à la mode.

Le « Roman de la Princesse » était le plus vif succès de théâtre de cette fin d'année. A Roger Mervil, déjà presque célèbre, il apportait un triomphe qui promettait de se traduire, cette fois-ci — la première — par de très grosses sommes d'argent. A Jean d'Espayrac déjà riche, il conférait pour de bon le titre de poète. « Enfin », disait celui-ci avec un soupir de satisfaction comique, « je ne serai plus : ce jeune homme qui conduit si divinement les cotillons et qui fait bien les vers !... »

M. d'Espayrac avait vingt-six ans. Sa taille d'Athlète, la hardiesse grave de ses yeux bleu sombre, la décision de ses gestes sobres, le faisaient paraître plus proche de la trentaine. Ce n'était pas la délicatesse de son tempérament, ni les nostalgies de sa pensée, qui forçaient sa main, si robuste en dépit de la finesse de race, à tracer sur du papier blanc de petites lignes noires avec une rime au bout. Non, cet heureux homme faisait des vers comme il faisait des armes : pour laisser déborder au dehors le trop abondant flot de vie qui roulait dans ses souples muscles ainsi que dans son tranquille cerveau. Cela lui venait tout seul, voilà pourquoi il écrivait. Cette facilité, jointe à l'exubérance de ce que Montaigne eût appelé « ses esprits animaux », risquait de le porter à choisir, en fait de muse, quelque belle fille bien débraillée, ayant son franc parler gaulois. De fait, si d'Espayrac fût né dans le peuple, cette fin de siècle eût possédé en lui son petit Villon, avec la potence en moins, ou son Scarron grandi, avec les deux jambes en plus Mais Jean était l'unique héritier d'une famille très authentiquement noble. Son nom sonore était bien à lui ; ce n'était pas un pseudonyme à fracas, ainsi que les bons petits confrères voulurent d'abord le croire et le faire croire au lendemain de son succès. Le milieu où il avait été élevé, c'était — dans le Faubourg Saint-Germain — un vieil hôtel imposant et maussade, où l'atmosphère du siècle semblait ne pas pénétrer, et où il avait grandi entre une mère pieuse et un précepteur ecclésiastique. Cet hôtel venait d'être démoli pour le prolongement du boulevard St-Germain, et lorsqu'il se représentait maintenant la morne demeure, Jean rendait grâce à la République de l'avoir exproprié. D'autant plus que sa mère, Mme d'Espayrac, étant morte avant la décision du Conseil municipal, n'avait pas eu le cœur secoué par les pénibles soubresauts dont l'eût torturée, même à distance, la pioche des démolisseurs.

Jean d'Espayrac devait donc à sa naissance, à son éducation, à son horreur pour toute vulgarité, de composer des vers élégants et d'une fine sonorité de cristal, au lieu de chansons à boire et de sensuelles ballades. Mais, comme il se fermait ainsi volontairement la chaude source d'inspiration palpitante au fond de lui dans son cœur, dans ses entrailles, et qu'il n'en trouvait pas une autre dans son cerveau peu coutumier d'abstractions, il empruntait au dehors. Il se livrait à des adaptations de poètes anglais : il attendait le soutien de la musique, qui soulevait et portait quelque temps ses frêles rimes. D'ailleurs, Jean n'avait pas l'ombre de prétention pour ses œuvres : il ne se croyait pas doué de génie. Cette modestie était peut-être la meilleure de ses qualités littéraires.

Simone Mervil, la jeune femme de son collaborateur — elle qui commençait à le connaître — lui dit en souriant :

— Ainsi, c'est donc bien vrai ? Vous êtes venu pour travailler ?

— Mon dieu, oui, madame... Et je suis bien fâché de ne pas rencontrer Mervil. J'avais des variantes à lui soumettre.

— Des variantes ?... Pourquoi ?... La pièce marche si bien ! On applaudit tout.

— Oui... la musique... dit gracieusement d'Espayrac.

Il expliqua que, dans les airs vifs ou passionnés, l'accord entre la mélodie et les paroles était généralement très juste, très complet, mais que, dans les phrases tendres ou mélancoliques, certaines sécheresses d'expression contrastaient encore avec la douloureuse douceur du chant.

— Je voudrais bien, dit-il, effacer de pareilles taches. Voyez-vous, j'en ai des remords, quand je songe que l'on me fait partager l'énorme succès de Mervil.

Simone fut touchée. Elle était si fière de son mari ! D'ailleurs, cette générosité de langage était, à ce qu'elle avait cru remarquer, peu fréquente chez les artistes. Leur mépris mutuel s'étale d'une façon qui, malgré l'habitude, lui paraissait toujours choquante. Roger lui-même avait des crises de personnalité féroce, dont l'injustice et la mesquinerie la gênaient.

— Il y a, continuait Jean d'Espayrac, un passage qui me désespère. C'est la célèbre romance : « Tears idle tears... » dont votre mari a fait un pur petit chef-d'œuvre musical.

— Mais, dit Simone, vos paroles sont délicieuses. Et elle se mit à fredonner

> « D'où venez-vous, larmes folles,
> Vaines larmes, dans mes yeux ? »

— Et la fin comme c'est joli :

> « Nous venons, ô cœur blessé !
> Des longs jours de ton passé ».

— Oui... le commencement, la fin... reprit d'Espayrac avec un air piteux. Mais c'est le milieu qui ne va pas. Il y a des mots très mauvais. Ah ! cette langue française est détestable pour le chant !

Et, rageur, il récita :

> « D'où venez-vous, larmes folles,
> Vaines larmes, dans mes yeux ?
> L'automne tiède et joyeux,
> Luit au fond des calmes cieux,
> Sur les grands champs bénévoles,
> D'où venez-vous, larmes folles ?...
> — Nous venons, ô cœur blessé !
> Des longs jours de ton passé ».

(A suivre).